

Avis d'une demande d'autorisation d'usage conditionnel

Avis public est donné que, lors de sa séance qui aura lieu le 3 juillet 2024 à 19 h 30, au 300, rue Saint-Charles Ouest, le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil statuera sur la demande d'autorisation de l'usage conditionnel suivant :

Autoriser au 349, rue Saint-Charles Ouest, l'usage 722410-02 – *Bar*.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre à propos de cette demande, par le conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, lors de ladite séance.

Longueuil, le 13 juin 2024.

Véronica Mollica, avocate
Secrétaire du conseil de l'arrondissement du Vieux-Longueuil